



Une vision commune de notre devenir

Planification stratégique
régionale 2007-2012
de l'Outaouais



Préambule

La Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) est fière de vous présenter la Planification stratégique régionale 2007-2012 de l'Outaouais. Sous le thème « Une vision commune de notre devenir », elle résulte de la contribution de plusieurs centaines d'intervenantes et d'intervenants de l'Outaouais, ainsi que de leur organisation, que nous remercions. Nous tenons également à ajouter une mention spéciale pour les membres du conseil d'administration, les membres des commissions régionales et l'équipe interne de la CRÉO.

La vision de développement que nous avons définie ensemble est l'expression de nos aspirations collectives. Elle indique la poursuite d'un idéal à atteindre afin que l'on puisse offrir à tous les citoyennes et citoyens de l'Outaouais une qualité de vie soutenue par un développement durable.

La réalisation de nos orientations de développement passe par un engagement responsable des acteurs du milieu au sein d'actions régionales structurantes et repose sur le potentiel d'innovation de nos communautés.

À la demande des participants du Forum régional « Vers une vision commune de notre devenir » tenu le 15 septembre 2006, et en tant qu'interlocutrice privilégiée du gouvernement du Québec en matière de développement régional, la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) s'engage à assumer un leadership régional dans la poursuite de notre vision commune de développement en soutenant, notamment, les communautés dans leur mobilisation et la prise en charge de leur développement.

C'est avec la volonté marquée de concerter et soutenir les acteurs de la région, dans le respect de leurs missions et de leurs mandats, afin d'influencer et réaliser le développement régional, que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) donnera une voix forte et solidaire à notre région pour acquérir les pouvoirs de décider, d'agir et d'investir.



Marc Carrière
Président



Jean Hébert
Directeur général

MRC des Collines-de-l'Outaouais :

Marc Carrière, préfet
Robert Bussière, maire de La Pêche
Steve Harris, maire de Cantley
Jean Perras, maire de Chelsea
Armand Renaud, maire de l'Ange-Gardien

MRC de Papineau :

Paulette Lalande, préfet
Normand Vachon, maire de Mayo

MRC du Pontiac :

Michael McCrank, préfet
Raymond Durocher, maire de Fort-Coulonge

MRC de la Vallée-de-la-Gatineau :

Pierre Rondeau, préfet

Ville de Gatineau :

Marc Bureau, maire
Aurèle Desjardins, conseiller
Jocelyne Houle, conseillère
Louise Poirier, conseillère

Ville de Maniwaki :

Robert Coulombe, maire

Culture, Loisir, Sport :

Lise Waters, Présidente, URLSO

Développement économique et Emploi :

Michel Allard, Président, CRPMT

Éducation supérieure, Recherche et Science :

Denis Dubé, Vice-recteur, UQO

Éducation primaire et secondaire :

Christine Émond-Lapointe,
Représentante, CCSO

Protection de l'environnement, Aménagement du territoire et Transport :

Denis Côté, Président, IQAFF

Table des matières

Vision de développement de la région de l'Outaouais	4
Approche intégrée de développement régional	4
Grande stratégie de développement de la région de l'Outaouais	5
Axes de développement de la région de l'Outaouais	5
• Protection de l'environnement, aménagement du territoire et transport	6
Protéger et mettre en valeur le territoire et ses ressources.	6
Régionaliser la gestion intégrée des ressources naturelles et du territoire public	7
Favoriser l'accès au territoire et la mobilité des populations au niveau régional, interrégional et interprovincial	7
Positionner l'Outaouais, comme chef de file nord-américain du savoir et de l'aménagement durable	7
• Développement social et santé	8
Assurer l'accessibilité et la proximité des services pour chaque territoire de la région.	8
Accroître la vitalité des communautés	8
Favoriser la participation active des individus face à leur mieux-être	9
Réduire les inégalités socio-économiques par la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale	9
S'ajuster aux changements démographiques anticipés	9
• Développement économique et emploi	10
Soutenir le développement de l'entrepreneuriat et améliorer la compétitivité des entreprises.	10
Diversifier l'économie par le développement de secteurs à fort potentiel	11
Développer une main d'œuvre compétente et qualifiée en fonction des besoins actuels et émergents du marché du travail	12
Maintenir et développer notre capacité d'agir et d'investir en développement local et régional	12
• Culture, loisir, sport	13
Développer et consolider une offre en culture, loisir et sport selon les besoins du milieu et la rendre accessible de façon équitable sur l'ensemble du territoire.	13
Affirmer notre sentiment d'appartenance et développer la notoriété de l'Outaouais	13
Accroître notre capacité d'attraction et de rétention par la mise en œuvre de projets structurants en partenariat avec les autres acteurs régionaux	13
• Éducation, recherche et science	14
Promouvoir l'éducation et faire de la réussite éducative des jeunes une priorité collective régionale.	14
Assurer l'éducation à la citoyenneté active	14
Promouvoir et développer l'offre de la formation professionnelle et de la formation technique	14
Maximiser l'apport de la recherche et de l'innovation au développement de la région	14
Mandat de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO)	15

Vision de développement de la région de l'Outaouais

L'énoncé de vision indique la poursuite d'un idéal à atteindre et d'une direction à prendre. Basée sur ce que l'on est, elle est une projection forte de ce que l'Outaouais veut devenir.

L'Outaouais est une région frontalière, égalitaire, inclusive et innovante, consciente de son identité, de sa diversité et de son potentiel, où l'urbain et le rural se développent et se complètent par une occupation dynamique du territoire et l'utilisation responsable de ses ressources.

L'Outaouais offre à tous ses citoyennes et ses citoyens une qualité de vie correspondant aux aspirations de ses communautés et soutenue par un développement durable.

Approche intégrée de développement régional

Les défis du développement sont de plus en plus complexes et interdépendants et une approche plus intégrée doit être mise de l'avant afin de mieux les relever.

L'approche intégrée de développement régional vise à ce que l'ensemble des intervenants de l'Outaouais basent leurs analyses, leurs décisions et leurs actions de développement sur une approche participative, territoriale, transversale, globale, horizontale et fondée sur des valeurs communes.

Le succès des interventions en développement régional nécessite une lecture systémique des enjeux, une adaptation à la réalité des différents territoires et communautés, une plus grande cohérence dans les actions et une meilleure synergie entre les principaux intervenants.

Un de ces défis est de susciter des échanges et des partenariats avec les communautés autochtones algonquines afin de contribuer à une cohabitation harmonieuse et d'établir des relations opérationnelles entre les structures régionales et les Premières Nations.

Fondée sur des valeurs

Fonder nos décisions et nos actions sur des valeurs communes, notamment le respect, la solidarité, l'égalité et l'équité.

Participative

Susciter la participation et soutenir l'engagement des citoyennes et des citoyens, des partenaires et des communautés dans l'élaboration et la mise en œuvre des actions de développement.

Territoriale

Tout en tenant compte du contexte frontalier, développer des stratégies différenciées et cohérentes répondants aux défis et potentiels des types de territoires présents en Outaouais : pôles urbains et territoires ruraux.

Au sein des pôles urbains et des territoires ruraux, on retrouve des zones fragilisées caractérisées par une forte dévitalisation socio-économique qui nécessite des actions particulières.

Transversale

Viser l'inclusion des citoyennes et des citoyens ainsi que l'égalité entre les femmes et les hommes par la prise en compte de leurs réalités et de leurs besoins dans l'analyse, les décisions et les actions de développement.

Globale

Tenir compte, dans l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies et des actions de développement, des dimensions économiques, environnementales, éducatives, culturelles, sportives, sociales, de santé et du contexte de mondialisation.

Horizontale

Augmenter la capacité et assurer la cohérence des interventions en concertant et coordonnant les partenaires locaux, régionaux et gouvernementaux.

Grande stratégie de développement de la région de l'Outaouais

Concier et soutenir les acteurs de la région, dans le respect de leurs missions et de leurs mandats, afin d'influencer et réaliser le développement régional et donner une voix forte et solidaire à l'Outaouais pour acquérir les pouvoirs de décider, d'agir et d'investir.



Axe de développement**Protection de
l'environnement,
aménagement
du territoire
et transport****Environnement**

Assurer aux collectivités un environnement sain et durable en favorisant une occupation dynamique du territoire, une utilisation responsable des ressources et l'accès au transport des personnes et des biens.

Enjeux

Protéger et
mettre en valeur
le territoire et
ses ressources.

Orientations stratégiques**Territoire**

- Arrimer, à l'échelle régionale, les schémas d'aménagement et la réglementation afin de répondre adéquatement aux besoins de protection et de développement dans l'ensemble des territoires, notamment la densification et l'étalement urbain ;
- Assurer la cohésion régionale dans le cadre des stratégies et des actions sur la biodiversité, les aires protégées, les changements climatiques, l'eau potable, les terres agricoles, les écosystèmes aquatiques et forestiers ;
- Contrôler le développement du territoire pour préserver la biodiversité, les écosystèmes, les zones agricoles, les aires protégées, les paysages et le patrimoine régional.

Gestion régionale intégrée des matières résiduelles

- Inciter et supporter la ville de Gatineau et les MRC dans la recherche, l'élaboration et la mise en oeuvre de solutions régionales visant l'harmonisation de la gestion des matières résiduelles (PGMR).

Eau

- Accroître la connaissance régionale sur les potentiels et les vulnérabilités des sources d'approvisionnement en eau ;
- Assurer la protection des eaux souterraines et de surface ;
- Assurer la mise en valeur et l'accès à l'eau potable.

Changements climatiques et qualité de l'air

- Définir les orientations régionales à mettre de l'avant en matière de changements climatiques et de maintien de la qualité de l'air.

Outaouais Fluvial

- Actualiser le concept de l'Outaouais Fluvial par la mise en œuvre des plans de développement intégré (PDI) suivants :
 - PDI de la rivière des Outaouais ;
 - PDI de la rivière Gatineau et de la rivière du Lièvre ;
 - PDI de la rivière Petite Nation ;
 - PDI des sentiers de l'Outaouais ;
 - PDI du patrimoine bâti et du patrimoine naturel de l'Outaouais ;
 - Plan de protection et de gestion intégrée des bassins versants.

Explorer l'opportunité d'élaborer de nouveaux PDI, notamment ceux de :

- Rivière du Moine ;
- Rivière Coulonge ;
- Rivière Noire.

Enjeux (suite)	Orientations stratégiques (suite)
Régionaliser la gestion intégrée des ressources naturelles et du territoire public	Gestion régionale • Implanter une Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire public ; • Élaborer et mettre en œuvre un plan régional de développement intégré des ressources naturelles (forêt, faune, mines, énergie, eau) et du territoire public. Ressources • Assurer la participation accrue des communautés locales dans la gestion des ressources de leur territoire ; • Prioriser, dans l'affectation des ressources forestières sur les territoires, la certification des produits, la transformation à valeur ajoutée et des retombées directes sur l'emploi pour les communautés ; • Favoriser prioritairement l'accès aux ressources du territoire aux utilisateurs certifiés.
Favoriser l'accès au territoire et la mobilité des populations au niveau régional, interrégional et interprovincial	Infrastructures et services de transport • Poursuivre le développement intégré du transport en Outaouais (personnes – marchandises – informations – énergie - ressources et voies navigables) ; • Parachever la construction de l'autoroute 50 et les artères principales de la région dans le respect de l'équilibre rural-urbain ; • Harmoniser le lien transfrontalier Outaouais-Est ontarien ; • Soutenir la consolidation et le développement des infrastructures et des opérations aéroportuaires en Outaouais ; • Favoriser le développement d'infrastructures de transports collectifs et de transports adaptés ; • Favoriser l'harmonisation régionale de la réglementation sur le transport lourd ; • Préserver les corridors d'utilité publique affectés au transport ferroviaire, de l'énergie et de l'information ; • Promouvoir et développer des modes de transport alternatifs (train, vélo, marche, covoiturage et auto partagée).
Positionner l'Outaouais, comme chef de file nord-américain du savoir et de l'aménagement durable	Pôle scientifique en aménagement durable et en sylviculture • Supporter l'UQO et l'IQAFF dans le développement et la consolidation de projets régionaux structurants dans le domaine de la recherche scientifique et du transfert de connaissances en sylviculture et en aménagement durable de la forêt feuillue et de pins blancs ; • Favoriser l'aménagement intensif et soutenu de la forêt feuillue et de pins blancs ; • Consolider la gestion régionale intégrée du traitement de l'information numérique à références spatiales. Certification environnementale • Adopter des normes d'utilisation et de certification des produits issus de l'utilisation et de la transformation des ressources naturelles du territoire ; • Favoriser l'encadrement et le contrôle en matière de certification biologique.

Axe de développement
Développement
social et santé**Vitalité**

Assurer la vitalité des collectivités, l'amélioration de la santé et le mieux-être de la population par la participation active des citoyennes et des citoyens à leur développement et à celui de leur communauté, par la promotion de saines habitudes de vie et par l'accessibilité des services dans le respect des droits fondamentaux.

Enjeux**Orientations stratégiques**

**Assurer
l'accessibilité
et la proximité
des services pour
chaque territoire
de la région**

- Consolider et développer des services de proximité modulés aux besoins spécifiques des communautés en assurant une offre de services de base pour chaque territoire dans tous les domaines en tenant compte, notamment, de l'intégration sociale et de la réduction des inégalités ;
- Favoriser la modulation des programmes et des formations en fonction des particularités des milieux et des besoins ;
- Encourager, soutenir et favoriser l'innovation dans la prestation de services et en assurer la pérennité ;
- Susciter la participation des citoyennes et des citoyens dans l'élaboration et la mise en œuvre de l'offre de services.

**Accroître la
vitalité des
communautés**

- Appuyer et développer des stratégies d'attraction et de rétention des gens dans les communautés, notamment les jeunes et les familles ;
- Soutenir l'émergence et la consolidation d'initiatives locales et régionales pour favoriser l'appropriation par les communautés de leur développement ;
- Renforcer la capacité des communautés à mettre en place un environnement favorable à la santé et à l'adoption de saines habitudes de vie ;
- Favoriser l'intégration sociale et économique des personnes nécessitant des interventions particulières, notamment par le biais de moyens divers dont la réussite éducative et la sensibilisation des employeurs ;
- Favoriser et promouvoir la contribution de tous les individus au sein des communautés locales et régionales ;
- Soutenir la mise en place de mécanismes favorisant le transfert des compétences ;
- Soutenir les stratégies visant à contrer la violence faite aux femmes et aux jeunes en difficulté ;
- Favoriser la représentation des femmes et des jeunes au sein des instances décisionnelles et consultatives.

Enjeux (suite)	Orientations stratégiques (suite)
Favoriser la participation active des individus face à leur mieux-être	• Promouvoir la santé et prévenir les problèmes sociaux et de santé en agissant sur les déterminants ; • Renforcer la capacité des individus à faire des choix favorisant leur santé et leur mieux-être, notamment en ce qui concerne l'alimentation, l'activité physique, l'usage du tabac et la santé mentale.
Réduire les inégalités socio-économiques par la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale	• Soutenir les politiques, stratégies, mesures et initiatives diverses visant la réduction des inégalités socio-économiques entre les territoires et la réduction de la pauvreté chez les individus et les familles ; • Élaborer une stratégie régionale intégrée de lutte à la pauvreté et obtenir les moyens pour la pérennité de sa mise en œuvre ; • Favoriser l'accès aux logis abordables, de qualité et adaptés à différents besoins spécifiques ; • Promouvoir le respect des différences et de l'inclusion.
S'ajuster aux changements démographiques anticipés	• Assurer la capacité de répondre aux besoins de la population vieillissante et des jeunes familles ; • Développer des stratégies d'accueil et de rétention pour les personnes migrant en Outaouais ; • Mettre en place et consolider des mécanismes d'accueil et d'intégration pour les personnes immigrantes qui tiennent compte de la diversité culturelle, notamment par le biais de la sensibilisation des milieux hôtes et de mesures d'intégration socioprofessionnelles.

Axe de développement
**Développement
économique et
emploi**

Innovation et prospérité

Améliorer le niveau de vie des citoyennes et citoyens par le développement d'une économie entrepreneuriale, diversifiée, ouverte sur le monde, favorisant l'insertion en emploi et basée sur une main d'œuvre régionale compétente et qualifiée.

Enjeux

Orientations stratégiques

**Soutenir le
développement de
l'entrepreneuriat
et améliorer la
compétitivité
des entreprises**

Soutenir l'entrepreneuriat comme moteur de développement économique

- Encourager le développement d'une culture et d'une relève entrepreneuriale ;
- Créer un environnement suscitant l'entrepreneuriat pour les femmes et les jeunes ;
- Favoriser la création, l'attraction, la rétention et le transfert intergénérationnel de PME sur tout le territoire ;
- Améliorer la capacité de gestion stratégique des dirigeants ;
- Favoriser l'accès à des capitaux pour les entreprises afin d'assurer leur développement ;
- Soutenir les entreprises de la région dans le développement de nouveaux marchés locaux, régionaux, nationaux, gouvernementaux et internationaux, notamment au niveau de leur intégration dans les chaînes d'approvisionnement du gouvernement fédéral et international ;
- Promouvoir les avantages de l'achat local auprès de la population et des entrepreneurs de la région ;
- Développer l'offre et l'accès aux télécommunications pour les entreprises et les particuliers, notamment au réseau large bande dans les territoires ruraux.

Soutenir l'innovation pour améliorer la compétitivité des entreprises

- Élaborer et mettre en œuvre une stratégie régionale de l'innovation sociale et technologique ;
- Encourager la recherche et le développement dans les entreprises ;
- Susciter les transferts technologiques et les essaimages ;
- Créer des passerelles entre les entreprises, les institutions de la région et les centres de recherche.

Soutenir le développement de l'économie sociale

- Favoriser la concertation régionale des acteurs du secteur afin d'assurer l'émergence, la consolidation et le développement d'entreprises, notamment les coopératives ;
- Promouvoir la consommation solidaire et responsable ;
- Appuyer l'innovation dans le développement de nouveaux produits et services.

Enjeux (suite)	Orientations stratégiques (suite)
Diversifier l'économie par le développement de secteurs à fort potentiel	
	Tourisme • Consolider et bonifier l'offre touristique régionale par le développement du tourisme culturel, le tourisme sportif, l'Outaouais fluvial, les sentiers récréo-touristiques, les attraits patrimoniaux et sites naturels, l'agrotourisme, le plein air et l'écotourisme ; • Concerner et réseauter les acteurs touristiques pour favoriser le développement de l'offre touristique régionale.
	Secteur technologique • Favoriser l'émergence, la consolidation et l'attraction d'entreprises technologiques en regard du contexte de la région de la capitale nationale ; • Développer le secteur technologique par la concertation et le réseautage des acteurs, des entreprises et des milieux de formation ; • Supporter la mise en œuvre du plan de développement du créneau d'excellence <i>Industrie de la langue</i>, notamment la consolidation et le développement du Centre de recherche en technologies langagières (CRTL) ; • Supporter l'élaboration et la mise en œuvre du plan de développement du créneau en émergence <i>Intégration des technologies et des processus d'affaires</i>.
	Produits de la forêt • Consolider et reconvertir le secteur industriel forestier via l'innovation et la valeur ajoutée ; • Supporter la mise en œuvre du plan de développement du créneau d'excellence <i>Industrie de la production et de la transformation de bois de type feuillu</i>.
	Agroalimentaire • Augmenter la production agricole et le revenu par hectare, notamment des entreprises de production horticole et bovine ; • Diversifier l'agriculture régionale en développant l'agriculture biologique, l'agrotourisme et autres productions de créneaux ; • Développer la transformation agroalimentaire ; • Développer des stratégies et supporter la mise en marché des produits agroalimentaires de la région ; • Réaliser la conformité environnementale des entreprises agricoles sans compromettre leur pérennité ; • Soutenir le démarrage et le transfert des entreprises agricoles afin d'assurer la relève du secteur.
	Industries culturelles • Favoriser l'émergence, le développement et la consolidation d'entreprises culturelles pour assurer un rayonnement accru de la culture outaouaise au plan local, régional, national et international.

Développement économique et emploi (suite)

Enjeux (suite)	Orientations stratégiques (suite)
Développer une main d'œuvre compétente et qualifiée en fonction des besoins actuels et émergents du marché du travail	Main d'œuvre • Mettre en œuvre des stratégies de planification et de rétention de la main d'œuvre en regard des grands enjeux démographiques, notamment par des mesures de conciliation travail-famille ; • Soutenir les entreprises dans la planification et la formation de la main d'œuvre en vue, entre autres, des mises à la retraite massives des prochaines années ; • Soutenir les entreprises dans le développement de modèles novateurs et performants de gestion des ressources humaines ; • Rendre disponible et accessible sur tout le territoire une offre de formation adaptée aux besoins et à la réalité des différents territoires de la région ; • Favoriser l'intégration et le maintien en emploi des personnes nécessitant des interventions particulières en fonction des barrières à l'emploi ; • Supporter l'élaboration et la mise en œuvre du plan d'action régional du Conseil régional des partenaires du marché du travail de l'Outaouais ; • Encourager et soutenir la diversification professionnelle vers des carrières non traditionnelles et scientifiques ; • Assurer la qualification de la main d'œuvre en emploi par la formation continue et des mécanismes de reconnaissance des acquis et des compétences.
Maintenir et développer notre capacité d'agir et d'investir en développement local et régional	Organisations locales, régionales et sectorielles • S'assurer que les organisations locales, régionales et sectorielles obtiennent les ressources nécessaires à la mise en œuvre des orientations de développement. Une administration publique régionale présente, accessible et adaptée aux besoins des communautés • Maintenir et consolider la présence du gouvernement du Québec en région ; • Consolider et développer les emplois offerts sur l'ensemble du territoire par l'administration publique québécoise ; • Accélérer la régionalisation des programmes et les adapter à la réalité régionale ; • Consolider et développer les emplois du gouvernement fédéral offerts en Outaouais.

Axe de développement
Culture, loisir,
sport

Mieux-être et affirmation de l'identité

Affirmer notre identité et développer notre capacité d'attraction et de rétention en positionnant l'Outaouais comme une région dynamique où la culture, le loisir et le sport s'inscrivent au quotidien de l'ensemble des citoyennes et citoyens.

Enjeux

Orientations stratégiques

Développer et consolider une offre en culture, loisir et sport selon les besoins du milieu et la rendre accessible de façon équitable sur l'ensemble du territoire

- Répondre aux besoins en améliorant la qualité et en augmentant la quantité des équipements et des infrastructures ;
- Offrir et soutenir des activités variées, de qualité et à un coût abordable en culture, en loisir et en sport sur l'ensemble du territoire de l'Outaouais, notamment par le partage des infrastructures entre les écoles et les villes ;
- Susciter la participation citoyenne à l'élaboration et la mise en œuvre de l'offre ;
- Accroître la participation continue de la population de tous âges aux activités culturelles, de loisir et de sport, notamment en offrant un service adéquat en transport ;
- Assurer le développement optimal des différents secteurs par l'accroissement des ressources humaines et financières.

Affirmer notre sentiment d'appartenance et développer la notoriété de l'Outaouais

- Supporter l'excellence en culture, en loisir et en sport et promouvoir ses modèles de réussite ;
- Soutenir les artistes professionnels et les créateurs de manière à contribuer à l'enrichissement de la région et à son rayonnement par la formation continue, la production et la diffusion du produit culturel ;
- Consolider et développer des événements majeurs identitaires en culture, en loisir et en sport sur l'ensemble du territoire de l'Outaouais ;
- Stimuler et soutenir la participation des citoyennes et des citoyens dans l'organisation et la promotion des événements ;
- Protéger, mettre en valeur et faire connaître nos richesses patrimoniales, historiques et naturelles distinctives ;
- Favoriser l'inclusion et la contribution des différentes communautés culturelles au développement de la culture, du loisir et du sport.

Accroître notre capacité d'attraction et de rétention par la mise en œuvre de projets structurants en partenariat avec les autres acteurs régionaux

- Assurer la cohésion régionale dans la mise en œuvre de projets structurants :
 - Tourisme culturel ;
 - Attraits patrimoniaux et sites naturels ;
 - Tourisme sportif ;
 - Agrotourisme ;
 - Outaouais fluvial ;
 - Sentiers récréo-touristiques ;
 - Plein air et écotourisme.
- Reconnaître l'apport économique de la culture, du loisir et du sport au développement de la région.

Axe de développement

**Éducation,
recherche
et science****Savoir**

Être un pôle du savoir misant sur l'acquisition et le transfert des connaissances ainsi que sur le développement des compétences

Enjeux

Orientations stratégiques

Promouvoir l'éducation et faire de la réussite éducative des jeunes une priorité collective régionale

- Assurer la réussite éducative du plus grand nombre d'étudiants francophones et anglophones à tous les niveaux d'enseignement ;
- Améliorer la persévérance scolaire et promouvoir la réussite éducative, en partenariat avec les étudiants et les acteurs du milieu, notamment les employeurs, en poursuivant la stratégie globale entreprise par les commissions scolaires, les collèges et les universités ;
- Développer et diversifier l'offre de formation collégiale et universitaire ;
- Développer et offrir une formation adaptée, accessible et qui repose sur une équité rurale-urbaine dans les offres de services ;
- Favoriser la reconnaissance des acquis et des compétences afin de faciliter l'admission aux programmes d'études et l'accès au marché du travail ;
- Soutenir et promouvoir la culture de la formation continue et de l'éducation tout au long de la vie.

Assurer l'éducation à la citoyenneté active

- Assurer une éducation qui priorise le développement de saines habitudes de vie ;
- Promouvoir le respect des différences et de l'inclusion ;
- Valoriser la protection, le respect et la mise en valeur de l'environnement et sensibiliser à la consommation responsable ;
- Développer l'intérêt pour une plus grande ouverture sur le monde ;
- Sensibiliser et former les jeunes aux enjeux économiques, sociaux et politiques ;
- Favoriser le développement d'aptitudes et de compétences entrepreneuriales ;
- Répondre aux besoins en alphabétisation de la population outaouaise.

Promouvoir et développer l'offre de la formation professionnelle et de la formation technique

- Régionaliser les processus décisionnels de la formation professionnelle et de la formation technique (FPFT) afin d'assurer l'arrimage interordre en temps réel entre la formation et les besoins régionaux actuels et futurs du marché du travail ;
- Assurer la diversification, la valorisation et l'accessibilité de la formation professionnelle et de la formation technique ;
- Bonifier l'arrimage interordre par l'établissement de passerelles entre les différents niveaux de formation (formation générale, formation professionnelle, formation technique et formation universitaire) ;
- Favoriser la modulation de certains programmes et de certaines formations en fonction des particularités des milieux et des besoins des clientèles.

Maximiser l'apport de la recherche et de l'innovation au développement de la région

- Élaborer et mettre en œuvre une stratégie régionale de la recherche et de l'innovation et établir un mécanisme régional de concertation ;
- Identifier et adapter la recherche et l'innovation aux besoins de nos entreprises ;
- Assurer l'attraction et la rétention d'étudiants, de professeurs et de chercheurs qualifiés ;
- Favoriser un meilleur transfert des connaissances acquises vers les entreprises et les organisations de la région ;
- Orienter, en fonction de leurs besoins, nos entreprises vers les centres de recherche ;
- Favoriser le développement et la compétitivité d'organismes et de centres de recherche.

Mandat de la conférence régionale des élus de l'Outaouais

La CRÉO est constituée en vertu de la Loi sur le Ministère des Affaires municipales et des Régions (L.R.Q., chapitre M-22.1)

La Conférence Régionale des Élus de l'Outaouais (CRÉO) est l'interlocutrice privilégiée du gouvernement du Québec en matière de développement régional. La CRÉO est mandatée pour favoriser la concertation des partenaires au sein de la région et émettre des avis au gouvernement du Québec sur le développement de la région de l'Outaouais.

La CRÉO doit établir un plan quinquennal de développement pour la région de l'Outaouais qui définit, dans une perspective de développement durable, les objectifs généraux et particuliers de développement de la région tout en tenant compte en priorité de la participation à la vie démocratique de la région des jeunes et, selon les principes de l'égalité et de la parité, des femmes. Ce plan doit tenir compte des stratégies et des objectifs régionaux en matière de main-d'œuvre et d'emploi déterminés par le Conseil des partenaires du marché du travail.

La CRÉO a pour mandat d'évaluer les organismes de planification et de développement au palier local et régional dont le financement provient en tout ou en partie du gouvernement du Québec. La CRÉO peut conclure avec le gouvernement du Québec des ententes spécifiques pour l'exercice des pouvoirs et responsabilités qui lui sont dévolus.



www.cre-o.qc.ca
394, boulevard Maloney Ouest, bureau 101
Gatineau (Québec) J8P 7Z5
Tél. : 819-663-2480
Télec. : 819-663-9950

Cette planification stratégique régionale de développement 2007-2012 a été approuvée à l'unanimité par les membres du Conseil d'administration de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) lundi le 30 octobre 2006.